



# Bienvenue au Chalet Le Bois c'est Chouette!

Nous sommes heureux de vous accueillir et vous remercions pour votre confiance. Nous avons tout mis en œuvre pour que le chalet soit chaleureux, convivial et pratique, afin que vous puissiez en profiter pleinement avec vos familles et amis. Ayant nous-mêmes des enfants, nous sommes conscients de l'importance d'avoir de l'espace pour eux... et pour nous;) Nous avons donc tenté de créer des aires de vies qui permettent de répondre à différents besoins, dans une ambiance décontractée et paisible.

Tout en étant portés par le calme et la quiétude de la nature environnante, vous pourrez également profiter de plusieurs attraits récréatifs situés à proximité. Notamment, à 10 minutes du chalet, vous aurez accès au Lac Memphrémagog (plage Valle Perkins) ainsi qu'à une descente pour bateaux, de même qu'à la station de ski et au golf du Mont Owl's Head, qui offrent une vue incroyable sur le lac Memphrémagog et surplombent les Cantons-de-l'Est, au Québec.

Pour les amateurs de glisse et de randonnée : Owl's Head (10km), Jaypeak (35km), Orford (45km), Sutton (45km) et Bromont (60km). Parmi les autres attraits de la région, vous trouverez : Monastère des moines de Saint-Benoît-du-Lac, Parc de la rivière Missisquoi Nord, club de voile Memphrémagog (Magog), Spa Bolton, etc.

**SVP, afin d'assurer le bon déroulement de votre séjour, nous vous invitons à prendre le temps de bien lire les instructions et règlements ci-dessous, en portant une attention particulière à la procédure de départ.**

**Un cahier est mis à votre disposition sur la table du salon pour nous partager vos commentaires et suggestions, de façon à connaître votre appréciation et à améliorer le séjour des prochains voyageurs.**

**Nous vous souhaitons un agréable séjour !**

***Rachel, Ruldi, Victoria et Édouard***



# Bienvenue au Chalet

## Le Bois c'est Chouette!

### RAPPEL DE CERTAINS ENGAGEMENTS DU CONTRAT DE LOCATION

Le Locataire s'est engagé, via le contrat de location, à respecter les conditions suivantes :

*(Veuillez noter que des frais vous seront facturés en cas de non-respect des conditions)*

1. Ne pas dépasser le nombre de personnes autorisées au contrat (**8 personnes maximum**), et ce, en aucun temps. **Sous peine d'expulsion.**
2. En tout temps, vous et vos invités avez l'obligation **d'assurer, de préserver et de respecter la tranquillité du voisinage** du chalet, et particulièrement entre 22h et 7h.
3. **À noter que le stationnement et l'arrière du chalet sont sous surveillance par caméra en tout temps.** Il est de la responsabilité du locataire signant ce contrat d'en informer les personnes qui l'accompagnent et de s'assurer de leur consentement. **Il ne sera pas toléré que les caméras soient obstruées ou encore qu'on en modifie la position.**

*\*\* Toute transgression à l'une de ces trois conditions causera des frais supplémentaires de 250\$ pour les inconvénients occasionnés. Une récidive entrainera un autre frais supplémentaire de 250\$ et l'expulsion de tous les occupants, sans aucun dédommagement ou remboursement.*

4. Il est **interdit de fumer sous toutes ses formes à l'intérieur du chalet et sur les trois terrasses** (cigarette, vapotage, cannabis, etc.). Si vous fumez, veuillez le faire à bonne distance du chalet et assurez-vous de disposer de vos mégots de façon sécuritaire. Nous ne tolérerons aucun mégot de quoi que ce soit sur la propriété. (500\$ en cas de non-respect)
5. Bien que nous les aimions, **les animaux sont interdits.** (500\$ en cas de non-respect)
6. Même s'ils sont forts agréables à regarder, les **feux d'artifices sont interdits.** (500\$ en cas de non-respect)
7. **Entretenir le spa** afin de bénéficier de moments de relaxation (250\$ en cas de non-respect)
8. Trier les ordures (déchets/récupération), afin d'éviter que les rats-laveurs le fassent. (100\$ en cas de non-respect)
9. Même si vous détenez des talents de designer, svp, remettre les meubles intérieurs et extérieurs à leur place d'origine. (100\$ en cas non-respect)
10. Afin de préserver un cadre paisible, les tentes, tentes roulottes, caravanes, motoneiges, véhicules de type 4 roues sont interdits sur le terrain du chalet ou dans les rues avoisinantes. (250\$ en cas non-respect)
11. Pour des raisons de sécurité, il est interdit de faire brûler des chandelles dans le chalet.
12. **Les feux extérieurs doivent être limités à l'endroit aménagé à cet effet. Les feux intérieurs doivent être de petite taille et de courte durée,** car le foyer dégage rapidement beaucoup de chaleur. Les feux extérieurs et intérieurs **doivent être sous la surveillance**



# Bienvenue au Chalet

## Le Bois c'est Chouette!

constante d'une personne responsable en tout temps. Ils doivent être éteints tous les soirs avant le coucher. Il est strictement interdit d'utiliser ou de couper le bois sur le terrain. Le feu doit être alimenté par le bois du locataire.

## INSTRUCTIONS

Voici quelques informations concernant le fonctionnement des équipements :

**Réseau Wi-Fi** : dlink-EFBO **Mot de passe** : ezjgm29908

**Thermopompe et Ventilateur de plafond** : SVP, vous assurez de remettre les manettes de contrôle de la thermopompe et du ventilateur à l'endroit approprié (sur le mur près de l'escalier). Veuillez de ne pas descendre la température de la thermopompe en-dessous de 20 degrés.

**Foyer intérieur** : Avant de faire un feu, s'assurer que la clé du tuyau est ouverte (elle est tirée vers la gauche, lorsque vous êtes devant le foyer). Prendre soin d'éteindre le feu la nuit et avant votre départ, de même que de vous assurer de bien fermer la porte du foyer en vous couchant et en quittant le chalet.

**Foyer extérieur** : selon les conditions météorologiques, les feux extérieurs peuvent être interdits dans la municipalité. On vous demande de vous référer aux consignes en vigueur sur l'interdiction des feux à ciel ouvert, en tapant Potton comme municipalité de référence : <https://sopfeu.qc.ca/>

**Hamac et coussins chaises de patio** : le hamac et les coussins pour les chaises du patio se trouvent dans le coffre gris sur la terrasse. Nous vous demandons de les ranger le soir ou dès qu'il y a de la pluie, afin de ne pas les endommager. Les crochets pour le hamac sont disposés à l'arrière, près du coin feu.

**BBQ** : L'utilisation du BBQ doit être faite à plus d'un mètre du chalet. Tout dommage causé par la surchauffe sur le bâtiment sera la responsabilité du locataire

**Télévisions** : Le chalet met à votre disponibilité deux télévisions. Les deux télévisions sont connectées au satellite.



# Bienvenue au Chalet

## Le Bois c'est Chouette!

**Le système de son :** Le système de son est connecté au radio de la salle de séjour. Il vous est possible d'y connecter votre téléphone cellulaire par l'entremise de la fonction Bluetooth, en choisissant Onkyo CR-375 dans vos appareils Bluetooth.

**Manettes radio et télévision :** l'ensemble est rangé sous la table du salon.

**La machine Nespresso :** Pour utiliser la machine Nespresso, assurez-vous de remplir le récipient d'eau. Ensuite, insérer une capsule en soulevant la barre noire à l'avant de la machine et en la refermant une fois la capsule insérée. Appuyer sur la touche de votre choix : une petite tasse pour simple ou grande tasse pour double.

**Jeux de société :** Plusieurs jeux de société sont à votre disposition sous la table du salon, et dans la salle familiale. **Merci d'y replacer toutes les pièces après utilisation.**

**Futon :** Si vous avez à utiliser le futon, un couvre-matelas, des draps et oreillers sont à votre disposition dans le placard de la chambre du sous-sol.



# Bienvenue au Chalet

## Le Bois c'est Chouette!

### DURANT VOTRE SÉJOUR

Nous fournissons, **en petites quantités**, certains produits afin d'assurer votre confort. Il est de votre responsabilité de prévoir apporter la quantité nécessaire à vos besoins.

- Sel, poivre, huile d'olive, vinaigre balsamique, sucre;
- Filtre réutilisable pour la cafetière filtre;
- Capsules de café de type nespresso;
- Savon à vaisselle et capsules pour le lave-vaisselle;
- Capsules pour la lessive;
- Papier d'aluminium et pellicule plastique;
- Petits sacs de poubelle blancs;
- Papier hygiénique, essuie-tout, et mouchoirs;
- Savon à main.

Vous trouverez également les items suivants dans le chalet :

- Sèche-cheveux;
- Plat à fondue électrique ;
- Un four à raclette;
- Cafetière Nespresso, cafetière filtre, cafetière expresso sur le feu, bodum;
- Coupes à vin, verres à bière, tasses à café, etc.
- Blender, robot culinaire et tout le nécessaire pour cuisiner;
- Sable et sel à déglacer (dans le hall d'entrée, en hiver seulement); \* Ne pas utiliser de sel à déglacer sur la terrasse en béton;
- Extincteur : Sous l'évier de cuisine;
- Trousse de premiers soins : dans un tiroir de la salle de bain du rez-de-chaussée.

Les **couteaux de cuisine avec manches de couleur** (jaune, mauve et vert) **ne vont pas au lave-vaisselle**, de même que la **planche à découper en bois**.

**L'eau du chalet est potable.** Pour un meilleur goût, vous pouvez utiliser le filtre Brita du réfrigérateur. Si jamais il y a une panne de courant, la pompe pour l'eau cessera de fonctionner. Nous vous demandons de ne pas utiliser l'eau du robinet durant une panne, afin d'éviter de vider le puit. Un 20L d'eau est disposé dans le hall d'entrée pour pallier un manque d'eau.

Nous vous prions de ne pas sortir du chalet les serviettes de couleur, les draps, oreillers et couvertures. Les **serviettes blanches** sont disponibles dans le chalet pour le Spa.



# Bienvenue au Chalet Le Bois c'est Chouette!

Le chalet étant une résidence secondaire, et donc moins habitée, il arrive que des odeurs de fosse septique se présentent. Lorsque cela arrive, on vous suggère de faire couler un peu d'eau dans la douche au rez-de-chaussée et au sous-sol, durant une minute ou deux. L'odeur devrait alors s'estomper.



# Bienvenue au Chalet Le Bois c'est Chouette!

## UTILISATION ET RÈGLEMENTS DU SPA

Afin de vous permettre de bénéficier des effets de l'hydrothérapie, certaines conditions sont à respecter afin de s'assurer de son bon fonctionnement :

- Aucun contenant de verre ou de métal ne sera toléré dans les installations du Spa.
- **Après chaque utilisation, assurez-vous de remettre le couvercle sur le Spa.**
- Afin d'éviter les bris, il est interdit de modifier la température du Spa.
- Il est strictement interdit de fumer, boire ou manger dans le spa.
- **Ne pas s'asseoir sur le rebord du SPA** ni sur le couvercle semi-pliant.
- **Si vous avez les ongles longs ou de faux ongles**, nous vous demandons une grande prudence : le spa est de type soft tub et dispose d'une toile qui pourrait être endommagée par des objets coupants.
- **S.V.P avant chaque utilisation du SPA**, rincez votre corps de toutes traces de crème, désodorisant, gel, pommade, parfum, sable, etc.
- Les personnes aux cheveux longs sont priées de les attacher ou de porter un bonnet.
- S.V.P. avisez-nous si le niveau d'eau est bas.
- Les enfants de moins de 14 ans doivent être accompagnés d'un adulte en tout temps.
- **Veillez noter que si l'eau du spa s'altère ou que le SPA s'endommage en raison de la négligence de l'un de ces règlements, l'entretien ou la réparation sera facturé au locataire.**



# Bienvenue au Chalet

## Le Bois c'est Chouette!

### PROCÉDURE DE DÉPART

Heure de départ : 11h00

Merci de respecter les conditions suivantes afin de laisser les lieux propres pour les prochains locataires. **Des frais de 50\$ vous seront facturés si l'une de ces conditions ne sont pas respectées.**

- ✓ Vider les poubelles, réfrigérateur et garde-manger. Les déchets doivent être mis dans des sacs de poubelles en plastique. Ces sacs doivent être bien fermés et déposés dans le grand bac vert à l'extérieur du chalet, qui se trouve dans une petite cabane près du chemin. Les produits recyclables (plastique, verre, papier) doivent être déposés dans le grand bac bleu à l'extérieur du chalet (qui est dans la même cabane que le bac vert).
- ✓ **La collecte des déchets et des matières recyclables se déroule le lundi matin, très tôt. Il serait gentil de bien vouloir disposer les bacs sur le côté du chemin, le dimanche soir, afin qu'ils soient ramassés. SVP veuillez-vous référer au calendrier à la dernière page du cartable d'accueil afin de savoir quel bac sera collecté.**
- ✓ Laisser la vaisselle propre et rangée.
- ✓ Mettre la vaisselle sale dans le lave-vaisselle et le mettre en marche.
- ✓ Nettoyer le BBQ.
- ✓ **Mettre les serviettes de bain de couleur, les débarbouillettes et les serviettes à main dans la laveuse.**
- ✓ **Mettre les tapis de bain, le rideau de douche, les linges à vaisselle et les serviettes de spa utilisées dans la salle de bain du sous-sol.**
- ✓ **Retirer les draps et housses de couette des lits utilisés et les mettre dans la salle de bain du sous-sol. **Ne pas enlever les housses de matelas et housses d'oreillers SVP.****
- ✓ Assurez-vous que la porte soit bien verrouillée.
- ✓ Les feux intérieurs et extérieurs doivent être éteints.
- ✓ Éteignez toutes les lumières et les télévisions et assurez-vous que toutes les portes et fenêtres sont fermées et barrées lors de votre départ.

Lors de votre départ, veuillez-vous assurer de ne laisser aucun objet personnel dans le chalet (incluant: poubelles, nourriture et bouteilles vides).

\*S.V.P. Par respect pour les prochains clients nous vous demandons de nous aviser immédiatement de tous bris ou défauts.





# Bienvenue au Chalet Le Bois c'est Chouette!

## **Coordonnées pour nous rejoindre, en cas d'urgence**

Rachel Lemelin : 514-799-1069

Ruldi Dessalines : 514-772-7224



# Bienvenue au Chalet Le Bois c'est Chouette!

## Calendrier de collecte des ordures

FEVRIER/FEBRUARY						
D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

  

MARS/MARCH						
D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

  

AVRIL/APRIL						
D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S
		1	2	3	4	
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

  

MAI/MAY						
D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24/31	25	26	27	28	29	30

  

JUIN/JUNE						
D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

  

JUILLET/JULY						
D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

  

AOÛT/AUGUST						
D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

  

SEPTEMBRE/SEPTEMBER						
D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

  

OCTOBRE/OCTOBER						
D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

  

NOVEMBRE/NOVEMBER						
D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

  

DECEMBRE / DECEMBER						
D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

  

JANVIER 2021 / JANUARY 2021						
D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24/31	25	26	27	28	29	30



### SERVICES MUNICIPAUX 2020 MUNICIPAL SERVICES 2020

Pour plus d'information, consultez notre site internet  
www.potton.ca  
For additional information, consult our web site

	Collecte des déchets	Waste pickup
	Collecte des matières recyclables	Recycling pickup
	Collecte des matières organiques	Organic material pickup
	Écocentre (5, ch. West Hill) de 8h à 13h du 2 mai au 31 octobre <u>les samedis seulement</u> Fermé le 8 août / jour du Festival	Ecocentre (5, ch. West Hill) 8:00 a.m. to 1:00 p.m. May 2 to Oct. 31 <u>Saturdays only</u> Closed August 8 / day of the Festival
	Dépôt des matières résiduelles Tous les dimanches de 13h à 17h Sauf les 20 et 27 décembre	Residual material drop off Sundays from 1:00 p.m. to 5:00 p.m. <u>Except for December 20 and 27</u>
	Seulement : mat. organiques, déchets et recyc., plastique #6 (polystyrène expansé)	<b>ONLY:</b> Organics, waste, recycling & plastic #6 (expanded polystyrene)
	Dépôt de branches Ancien dépotoir sur le ch. du Traitement-des-eaux (ch. Bellevue) de 14h à 16h	Branch Drop Off Former landfill on the ch. du Traitement-d'eaux (ch. Bellevue) From 2 p.m. to 4 p.m.
	Quai municipal / Municipal Wharf 59, ch. George-R. Jewett (Vale Perkins) Ouvert du 24 avril au 7 septembre - Open April 24 to September 7 <b>Tous les jours de 5h à 17h - Every day from 5 a.m. to 5 p.m.</b> La date peut varier avec la saison de pêche - Date may vary with the fishing season	
	Plage de Vale Perkins / Vale Perkins Beach 59, ch. George-R. Jewett (Vale Perkins) Ouverte avec sauveteur 6 jours/7 du 23 juin au 9 août - <b>Fermée les mercredis</b> Open with lifeguard 6 days/7 from June 23 to August 9 - <b>Closed Wednesdays</b>	
	Fête familiale à la plage - Family day at the beach 59, ch. George-R. Jewett (Vale Perkins) 4 juillet - July 4 (S'il pleut : 5 juillet / If there is rain : July 5)	
	Hôtel de ville et bibliothèque - Town Hall & Library <b>Fermé les jours fériés - Closed on holidays</b> Noël et Jour de l'An : 23 décembre 2020 - 5 janvier 2021 Christmas and New Year's : Dec. 23, 2020 - Jan. 5, 2021	